

Réduction du temps de travail, productivité et emploi : nouvelles estimations sur données d'entreprises.

Bruno CRÉPON¹, Marie LECLAIR² et Sébastien ROUX³

¹ CREST-INSEE

² INSEE-DARES

³ INSEE-CREST

Les entreprises passées à 35 heures dans le cadre de la loi Aubry I ont, entre 1997 et 2000, connu des pertes de productivité par tête très faibles, de l'ordre de 3,2% par rapport à celles restées à 39 heures fin 2000, alors que le passage à 35 heures a diminué dans ces entreprises le temps de travail hebdomadaire de 10,2%.

Ces chiffres sont fondés sur la comparaison d'entreprises déjà passées à 35 heures et d'entreprises restées à 39 heures : leur interprétation peut être affectée par trois biais.

Le premier biais est un **biais d'hétérogénéité inobservée** : il correspond à la situation où les entreprises ayant réduit leur temps de travail auraient de toute façon connu la même évolution sans cela. Dans ce cas, on pourrait parler d'effet d'aubaine.

Le deuxième biais est un **biais d'hétérogénéité des effets du traitement** : les effets observés de la réduction du temps de travail peuvent différer d'une entreprise à l'autre. Ainsi, les entreprises ayant le plus intérêt à réduire leur temps de travail ont pu passer avant les autres, si bien que l'on ne peut pas étendre les résultats obtenus à celles encore à 39 heures.

Le troisième biais correspond aux **effets de bouclage** : mesurer les effets de la RTT en prenant comme base de comparaison (ou groupe de contrôle) les entreprises restées à 39 heures suppose que celles-ci n'aient pas été affectées par le processus de RTT. Si tel n'est pas le cas, ce qui est plausible, il faut essayer de contrôler ces effets en retour. Ce dernier biais est problématique si on cherche à estimer les effets de la RTT en tant que politique globale car il affecte avant tout l'environnement économique. Il n'affecte pas le constat que l'on peut effectuer sur la situation individuelle des agents.

A la lumière des difficultés pouvant être rencontrées quant à la mise au point d'un constat sur l'effet de la réduction du temps de travail sur les entreprises Aubry I, une méthode fondée sur l'utilisation de variables instrumentales est adoptée : la principale variable utilisée dans cette optique correspond au niveau d'aides qu'obtenaient les entreprises si elles réduisaient leur temps de travail. Leur utilisation permet de confirmer ou d'infirmer la présence des biais évoqués ci-dessus. Les résultats en sont les suivants.

Les faibles pertes de productivité par tête ne correspondent pas seulement à des effets d'aubaine : ils résultent directement des changements organisationnels et technologiques induits par le passage à 35 heures dans ces entreprises. Cette capacité d'adaptation à la réduction du temps de travail est propre aux entreprises Aubry I : si les entreprises finalement restées à 39 heures avaient dû réduire leur temps de travail, elles auraient connu des pertes de productivité par tête beaucoup plus importantes. Ainsi, quant à la mesure des pertes de productivité par tête, s'il n'apparaît pas de biais d'hétérogénéité inobservée, il existe un biais d'hétérogénéité des effets du traitement.

L'application de la méthode à variable instrumentale est plus délicate pour la mesure des effets sur l'emploi, car le coût du travail en est un des déterminants. Dans les entreprises Aubry I, le coût mensuel du travail a, du fait des aides et de la modération salariale, plus baissé que la

productivité. Cela a eu pour conséquence de diminuer leur coût unitaire de production, ce qui s'est traduit dans ces entreprises par de fortes créations d'emploi, environ 10% de plus que dans les entreprises restées à 39 heures. Cet effet est toutefois surestimé : des effets de bouclage existent, notamment parce que le passage d'un grand nombre d'entreprises à 35 heures a, en faisant augmenter le salaire horaire moyen, contribué à la hausse du SMIC horaire. Or cette hausse a principalement affecté les entreprises restées à 39 heures, celles à 35 heures voyant la hausse de leur salaire minimum indexée sur le salaire mensuel moyen.
